

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

# Fonds des municipalités pour la biodiversité : Un franc succès pour l'année 2020-2021 !

**Québec et Montréal, le 24 février 2021** – La Fondation de la faune du Québec et la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) sont heureuses de voir l'engouement que suscite le [Fonds des municipalités pour la biodiversité](#) (Fonds MB). En effet, pour l'année 2020-2021, le nombre maximal de municipalités, villes ou MRC pouvant adhérer au Fonds des municipalités pour la biodiversité est atteint !

« C'est un sentiment de grande fierté de constater qu'autant de municipalités, villes ou MRC ont répondu à l'appel de s'engager dans un Fonds commun qui permettra d'investir globalement un peu plus de 1 million \$ annuellement pour la protection et la mise en valeur de la biodiversité sur leur territoire. Les projets issus du Fonds MB pourront bénéficier non seulement aux habitats fauniques sur une partie du Québec, notamment au sud, mais seront également profitables à tous les citoyens qui pourraient voir leur qualité de vie être améliorée », mentionne Christine Bélanger, gestionnaire principale, programmes et développement à la Fondation de la faune du Québec.

« Quelques années à peine après sa création, le Fonds MB s'inscrit comme un outil financier incontournable pour les municipalités sensibles à la protection de l'environnement. Les villes sont notamment responsables de l'aménagement de leurs territoires et elles sont en quête de solutions pour répondre aux citoyens réclamant la protection des petits milieux naturels de proximité. Nous espérons que le Fonds MB continuera de croître pour permettre à encore plus de villes de rejoindre le mouvement », affirme Isabelle Bérubé, directrice du développement à la SNAP Québec.

Alors qu'un total de 48 municipalités, villes ou MRC adhèrent désormais au Fonds MB, le défi est lancé à toutes les villes et municipalités du Québec de rejoindre cette initiative d'avenir pour l'année 2021-2022 et 2022-2023, en fonction des fonds qui seront disponibles.

Parmi les adhérents au Fonds MB se trouvent les villes et municipalités de Saint-Hyacinthe, Mascouche, Trois-Rivières, Magog, Donnacona et Percé, ainsi que six Municipalités régionales de comté (MRC), dont la MRC des Sources qui fût la toute première à adhérer au Fonds MB. Ensemble, ces villes et MRC contribuent aux efforts de protection de notre biodiversité, un rempart scientifiquement reconnu contre les dérèglements climatiques, les crises sanitaires et les enjeux de santé mentale et physique.

Rappelons que le Fonds MB permet aux municipalités et aux villes de contribuer efficacement aux grands défis environnementaux par la réalisation de projets de protection et d'amélioration des milieux naturels sur leur territoire. En adhérant au Fonds, elles s'engagent pour la biodiversité en mettant de côté l'équivalent de 1 \$ par ménage pour des fins d'aménagement, de restauration, ou de protection de milieux naturels. Grâce à l'appui du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques et la Fondation de la faune du Québec, ce montant est bonifié d'une somme équivalente. Les projets doivent répondre aux critères des programmes d'aide financière de la Fondation de la faune du Québec.

Pour en savoir plus sur le Fonds MB, [suivez ce lien](#).  
Pour voir la liste complète des villes adhérentes, [suivez ce lien](#).



Fondation de la faune du Québec



La **Fondation de la faune du Québec** a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

La **Société pour la nature et les parcs** (SNAP Québec) est un organisme à but non lucratif créé en 2001, dédié à la protection de la nature. La SNAP Québec travaille à la création d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme de la forêt boréale, du Grand Nord, du Saint-Laurent et des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées.

### **INFORMATIONS**

Christine Bélanger

Gestionnaire principale, programmes et développement

Fondation de la faune du Québec

Bureau : 418 644-7926, poste 123

Cell : 418 254-8909

[christine.belanger@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:christine.belanger@fondationdelafaune.qc.ca)

Isabelle Bérubé

Directrice du développement

SNAP Québec

Cell: 438 521-7207

[isabelle@snapquebec.org](mailto:isabelle@snapquebec.org)